

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</p> <p>Séance du Mercredi 27 avril 2016</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 21 avril 2016, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mercredi 27 avril 2016 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamossset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 13</p> <p>Présents : 09</p> <p>Votants : 11</p> <p>Délibération n°D_2016_04_27_04</p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamossset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Philippe Marguerie, M. Alain Cartier, M. Aurélien Chaîne, Mme Maryline Derouet, M. Fabrice Excoffier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : M. Jean-Luc Barthod à Mme Raphaëlle Cons, Mme Sandrine Jallin à M. Alain Cartier</p> <p>Absents excusés : M. Fabrice Bonnard, M. Julien Verdier</p> <p>Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.</p> <p>M. Fabrice Excoffier est désigné pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine de prévention du Centre de gestion de la Haute-Savoie pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018

Vu la convention n°2013-527-MP-329 d'adhésion au service de médecine de prévention du Centre de gestion de la Haute-Savoie pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018,

Considérant qu'il convient de renouveler cette convention, pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2018,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine de prévention du Centre de gestion de la Haute-Savoie pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018,
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires au dossier,
- Dit que les crédits seront prévus au budget principal des exercices 2016, 2017 et 2018.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 28 AVR. 2016</p> <p>Et de la publication le : 28 AVR. 2016</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine Sarzin, le 28 avril 2016</p> <p>Le Maire,</p> <p>Alain CHAMOSSET</p>
--	---


